



## COMPTE RENDU DU CDAS DU 25 SEPTEMBRE 2018

A l'ouverture de la séance, la CGT Finances a lu la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur Le Président,

La délégation CGT Finances de l'Yonne vous souhaite la bienvenue dans notre département. Nous formulons aujourd'hui le souhait de réussir à travailler ensemble à la défense de notre ministère et au bien-être des agents qu'ils soient des finances publiques ou de la douane.

Hélas, dans le contexte actuel le pessimisme est de mise.

Le gouvernement réaffirme sa volonté de solder notre modèle social français :

- Baisse du pouvoir d'achat ;
- Augmentation de la CSG ;
- Suppressions et privatisations des services publics ;
- Détérioration des conditions de travail ;
- Facilitation des licenciements ;
- Destruction de notre système de retraite ;
- Destruction de notre système de protection sociale ;

La liste est longue et non exhaustive.

La politique du président des riches est de plus en plus contestée y compris au sein de sa majorité.

Cette politique relève d'une logique d'individualisation mettant à mal la solidarité et la justice sociale, valeurs essentielles de la cohésion sociale et fragilisant une fois de plus les plus faibles, les précaires et les plus démunis.

Suivant à la lettre la déclaration du président « on dépense un pognon de dingue », le plan pauvreté, comme tous ceux qui sont mis en œuvre depuis des années, déclare vouloir faire mieux avec moins. On connaît déjà l'efficacité de ce type de plan !!!

En France, 14,2 % de la population est pauvre. Parmi ce pourcentage, on trouve un tiers de salariés y compris chez les fonctionnaires, un tiers d'enfants, un million de retraité et les privés d'emploi dont un sur deux ne sont pas indemnisés.

Et en même temps, les bénéfices du CAC 40 explosent en 2017 avec 94 milliards d'euros, et en même temps, les aides et exonérations aux entreprises s'élèvent à 230 milliards d'euros chaque année... Il y a un pognon de dingue pour éradiquer la pauvreté !!!

On objecte souvent que les revendications que la CGT met en avant ne peuvent être satisfaites, voire seulement envisagées, car il n'existe pas de moyen pour les financer. Rien n'est plus faux !!!

**Augmenter les salaires**

- nécessaire
- possible
- urgent

Une fois encore, notre ministère va contribuer lourdement aux suppressions d'emplois dans la fonction publique d'Etat.

En 20 ans, 6 000 postes de douaniers supprimés soit 66 millions de citoyens en danger !!!

A titre d'exemple, il y a quelques temps, les douaniers allemands ont bloqués 3 conteneurs maritimes dont le contenu avait affolé les compteurs de radioactivité, empêchant ainsi l'entrée en Europe de milliers de jouets de plage pour enfants fabriqués en Chine avec du plastique recyclé provenant de la zone de Fukushima. On n'ose pas imaginer ce qui serait arrivé si les mêmes conteneurs étaient arrivés

par le Havre au lieu de Hambourg... Il faut préciser que pendant que l'Allemagne fait le choix de renforcer ses effectifs douaniers (39 000), la France elle fait le choix de mettre en danger la population avec seulement 16 600 douaniers...



Et que dire de la DGFIP. Lundi matin, par un message sur Ulysse, le Directeur Général Bruno Parent annonçait 2 130 emplois en moins en 2019.

Peu importe qu'aujourd'hui le nombre de contrôles fiscaux soit en baisse, peu importe que la justice fiscale soit en jeu, peu importe la mise en place du prélèvement à la source. De tout cela le gouvernement s'en moque, il supprime des emplois.

Pourquoi ? Parce que... et estimez-vous heureux que ce ne soit pas plus !!!

La CGT Finances revendique :

- Une meilleure répartition des richesses ;
- L'augmentation du point d'indice ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois ;
- Un service public de qualité et de proximité.

Pour toutes ces raisons, la CGT Finances appelle l'ensemble des agents du ministère à participer massivement à la journée interprofessionnelle et intersyndicale de grève et de manifestations du 9 octobre 2018.



Concernant la réunion de ce jour, la CGT Finances émet le vœu que le CDAS se prononce sur l'augmentation de la valeur faciale du titre restaurant avec une participation de l'État employeur à hauteur de 65 %. »

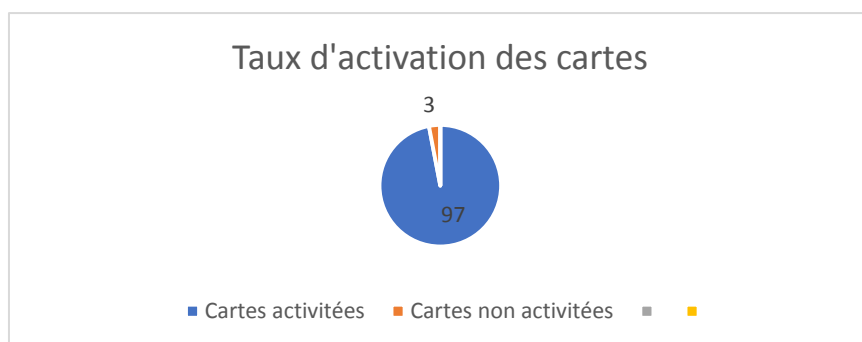
A l'issue des déclarations liminaires, nous avons abordé l'ordre du jour.

### **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 27.03.2018**

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

### **POINT SUR LA CARTE APETIZ**

En 2017, 37 288 agents ont bénéficié de la carte Apétiz et 36 035 cartes ont été activées.



Les transactions ont été acceptées dans 99,9 % des cas, les refus correspondent à une mauvaise utilisation de la carte.

Le prix moyen payé est de 12,76 € et la tranche horaire la plus fréquente est de 11h30 à 14h30.

Les établissements acceptant la carte Apétiz doivent obligatoirement être affiliés à la CNTR (Commission Nationale des Titres Restaurant).

Suite à la demande faite par la CGT dans sa déclaration liminaire, le CDAS, à l'unanimité de ses membres, a émis un vœu sur l'augmentation de la valeur faciale du titre restaurant avec une participation de l'employeur de 65 %.

### **POINT SUR LES ACTIONS LOCALES ET LES CREDITS D'ACTIONS LOCALES 2018**

43 personnes ont participé à la sortie « Disney » le 26 mai 2018.

La sortie prévue à Vaux-le-Vicomte (musée de la gendarmerie) a été annulée par manque de participants (seulement 15 inscrits malgré les nombreuses relances).

34 personnes sont inscrites à la sortie prévue à Auvers Sur Oise.

Les enfants âgés de 12 à 14 ans pourront bénéficier de bons de Noël d'une valeur de 40 €.



## PROJET SUR LES CREDITS D' ACTIONS LOCALES 2019

Le groupe de travail réuni le 6 septembre 2018 a proposé différentes actions :

- ↳ Visite de la cité des sciences, date prévisible le 30 mars 2019 (pour les actifs/famille) avec un tarif en fonction du quotient familial;
- ↳ Le musée d'Orsay ou le palais Garnier ou le musée des arts forains, date souhaitée en octobre ou novembre 2019 (retraités)

## PRESENTATION DU REFERENCEMENT MGEFI

La présidente de la MGEFI a présenté un diaporama aux membres du CDAS sur le référencement MGEFI et sur les actions locales.

Pour rappel, le référencement ne peut être négocié que par les organisations syndicales.

## QUESTIONS DIVERSES

L'arbre de Noël se déroulera le mercredi 5 décembre 2018 à la salle Jacques Brel de Migennes.



Vos représentants au CDAS de l'Yonne :

Nathalie ARNASSAND (DDFIP)  
Christophe BOUDOT (Douane)  
Valérie HENault (DDFIP)  
Didier BOURIGAULT (Douane)